

Société Civile Professionnelle d'Avocats

P. SAGARD - Ph. CODERCH-HERRE - J. JUSTAFRE
R. SAGARD - J. CODERCH

13, Rue de l'Ange, 66000 PERPIGNAN - Tél. : 04 68 34 42 13

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LICITATION

Le **VENDREDI 10 JUIN 2022, à 9 heures**, au Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN 66000, 5, Boulevard des Pyrénées (salle du Tribunal de Commerce) :

DÉSIGNATION

COMMUNE DE **ARGELÈS SUR MER** (66700) :

8, Allée Jules Aroles « LES PINS D'ARGELÈS »

Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LES PINS D'ARGELÈS » cadastré section BK n° 106.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par M^e Marius REY, Notaire à PERPIGNAN, le 4 Février 1974 publié le 3 Avril 1974, Volume 1155 n° 15 - Ledit EDD et RC modifié par actes :

- établi par M^e CANET, Notaire à COLLIOURE, le 1^{er} Août 1975 publié le 19 Août 1975
Volume 1970 n° 22

- établi par M^e CANET, Notaire à COLLIOURE, le 19 Janvier 1979 publié le 1^{er} Février 1979
Volume 3362 n° 8.

LE LOT NUMÉRO NEUF (9) :

Appartement au 3^e étage et les 90/1000^{es} des PCG d'une superficie d'environ 70,33 m² composé d'un hall (4,32 m²), séjour-cuisine (33,58 m²), dégagement (1,76 m²), salle de bains (4,19 m²), wc (1,48 m²), deux chambres (10,98 m² + 10,95 m²) + 2 loggias (3,59 m² + 3,07 m²).

Le tout plus amplement décrit par Maître Anne FOURCADE, Huissier de Justice associée dans un procès-verbal de description établi le 31 Janvier 2022 complété d'un rapport des diagnostics immobiliers établi par le cabinet DIAG & Associés.

OCCUPATION

L'appartement est vide de tout occupant.

Le syndic de la copropriété est l'agence LORETO IMMOBILIER Agence IMMOSUD, 11, Avenue Aristide Maillol à COLLIOURE 66190.

MISE À PRIX

SOIXANTE-DIX MILLE EUROS, ci : **70 000,00 €**
AVEC FACULTÉ DE BAISSÉ DU QUART PUIS DE MOITIÉ PUIS DES TROIS-QUARTS
EN CAS DE CARENCE D'ENCHÈRES

VISITE

La visite des biens, objet de la vente, est fixée au **LUNDI 23 MAI 2022 de 9 heures à 10 heures** avec le concours de la SCP SOLER - BOYER - FOURCADE & associés, Huissiers de Justice.

CRÉANCIER POURSUIVANT

Madame Katia JIMENEZ, de nationalité française, demeurant et domiciliée 9, Place Général de Gaulle - 69330 JONAGE.

Ayant pour Avocat la Société Civile Professionnelle Patrick SAGARD, Philippe CODERCH-HERRE, Joël JUSTAFRÉ, Rémy SAGARD et Julien CODERCH, n° 13, Rue de l'Ange à PERPIGNAN 66000.

LIEUX DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTES

Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Perpignan, 5, Bd des Pyrénées, 66000 PERPIGNAN (RG n° 22/00027)

ou au cabinet de la :

SCP P. SAGARD - Ph. CODERCH-HERRE - J. JUSTAFRÉ - R. SAGARD - J. CODERCH,
Avocat, 13, Rue de l'Ange - 66000 PERPIGNAN - Tél. : 04 68 34 42 13

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de PERPIGNAN.

